

## LXXV<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

Le 28 décembre 1953, le Cercle Archéologique est entré dans sa LXXVI<sup>e</sup> année.

La séance d'installation s'est en effet tenue, ainsi que le rappelle la première livraison du Tome I des Annales, à l'Hôtel de Ville d'Enghien, le 28 décembre 1878.

A cette occasion, notre Cercle a sollicité de la bienveillance de S. M. le Roi Baudouin l'autorisation de porter le titre de « Société Royale ». Par un brevet officiel du 24 mars 1954, que nous reproduisons ci-après, M. le Chef de Cabinet du Roi a bien voulu nous faire savoir que Sa Majesté avait daigné réserver un accueil favorable à notre demande.

Cette décision constitue pour le Cercle Archéologique d'Enghien non seulement un insigne honneur, mais aussi un précieux encouragement.

Son Comité s'est permis de faire présenter à S. M. le Roi l'expression de sa respectueuse gratitude et de son entier dévouement.

Palais de Bruxelles. Le 24 mars 1954.

## Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que S. M. le Roi, faisant suite au désir que vous avez exprimé, autorise le

> Cercle Archéologique d'Enghien

à prendre le titre de

Société Royale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération distinguée.

Le Chef de Cabinet du Roi,
(s.) H. VERWILGHEN.